

Ecole élémentaire Henri Challand
3 rue Thurot
21700 Nuits- Saint- Georges
tél/fax: 03 80 61 01 80

Compte rendu du conseil d'école Henri Challand du 6 novembre 2015

Présents : mairie : Mme Marchina (Nuits saint Georges), Mme Gachet (Quincey)

Enseignants : M. Crémoux, M. Marchina, Mme Stefanoni, Mme Porte, M. Berthe, Mme Clément, Mme Rocoplan, Mme Hanriot-Duchemin

Parents : M. Platret, Mme Leirinha, Mme Henra, Mme Vilpoux, Mme Perraud, Mme Mateus, Mme Cruz Reis, Mme Aujas, Mme Delgal, Mme Maffiuletti.

Excusés : Mme Vedrenne, Mme Bourdin, Mme Larcher

Installation, rôle et règles de fonctionnement du nouveau conseil d'école

- présentation des personnes participant au conseil. Chaque personne se présente.
- mise à jour des informations concernant la communication (mails). M Crémoux refait le point des différentes adresses électroniques des parents d'élèves.
- Deux autres conseils d'école dans l'année : mardi 2 février 2016 à 18h et vendredi 17 juin 2016 à 18h
- M. Crémoux rappelle le rôle du conseil d'école :
 - discussion fonctionnement général de l'école.
 - présentation d'activités pédagogiques
 - vote du règlement,
 - vote du projet d'école
 - Informations diverses.
- Pour le fonctionnement de conseil d'école, tous les parents élus (titulaires et suppléants) sont invités, seuls les titulaires sont amenés à prendre la parole et à voter.

Résultats des élections

Bilan des élections

inscrits : 261

votants : 183 dont nuls ou blancs 10

FCPE : 116 suffrages UNAAPE : 57 suffrages

FCPE : 5 élus UNAAPE : 2 élus

Titulaires FCPE	Titulaires UNAAPE
<ul style="list-style-type: none">- Valérie HENRA- Catherine MATEUS- Olivia LARCHER- Sabrina VILPOUX- Sandra CRUZ REIS	<ul style="list-style-type: none">- Julien PLATRET- Mylène LEIRINHA
Suppléants FCPE	Suppléants UNAAPE
<ul style="list-style-type: none">- Céline AUJAS- Karen MAFFIULETTI- Anne DELGAL- Maryline PERRAUD- Nathalie BOURDIN	<ul style="list-style-type: none">- Virginie CHAMARD-SABLIER- Elodie BERTET

Règlement intérieur

La charte de la laïcité a été ajoutée au règlement intérieur, un vote a été réalisé en fin d'année scolaire 2014/2015 et la

mise en place s'est faite à la rentrée 2015/2016.

Effectifs , la répartition pédagogique et les prévisions

Nom	Niveau	Effectifs	
MARCHINA	CP	22	
HANRIOT - DUCHEMIN	CP - CE1	21	5 CP et 16 CE1
CLEMENT	CE1 - CE2	22	15 CE1 et 7 CE2
PASCAULT	CE2	24	
STEFANONI - INDJEIN	CE2 - CM1	22	5 CE2 et 17 CM1
PORTE	CM1 - CM2	22	7 CM1 et 15 CM2
CREMOUX	CM1 - CM2	23	7 CM1 et 16 CM2
	Total	156	

Prévisions:

Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										7
Effectifs constatés (au 05/11/2015)	0	0	0	0	27	31	36	31	31	156
Montée pédagogique (automatique)	0	0	0	0	0	27	31	36	31	125
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	0	0	0	27	31	36	31	125
Entrées (directeur)	0	0	0	0	32	0	0	0	0	32
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (directeur)	0	0	0	0	32	27	31	36	31	157

Normalement ces effectifs pourraient amener l'Inspection Académique à une réflexion sur une éventuelle fermeture en reprenant les statistiques des années précédentes et en observant la fluctuation des anciens effectifs. Il faudra que la Mairie puisse transmettre d'éventuelles informations sur des créations de logement.

Projet d'école et projets ou actions pédagogiques de l'année :

- Cette année, le projet d'école doit être réécrit. Celui-ci pourra peut être s'appuyer sur un jumelage entre le musée de Nuits Saint Georges et l'école Henri Chaland.

Projets des classes.

- En raison des changements des cycles : CP/CE1/CE2 cycle 2, CM1/CM2/6ième, les CM sont amenés à travailler avec le collège dans le cadre du Conseil Ecole-Collège.
 - Projets liaison CM2/6ième (course ELA en octobre, rallye/maths, anglais et sport selon les classes de CM2)
 - Une classe découverte à Lélex dans l'Ain sera organisée pour deux classes de l'école (CE2/CM1, CM1/CM2)
L'UNAPE, La FCPE et la mairie de Quincey octroient une aide exceptionnelle pour ce projet. Les enseignantes les remercient chaleureusement. Une confirmation sera donnée prochainement concernant la ville de Nuits-Saint-Georges.
 - Pour le 11 novembre, les deux classes de CM1/CM2 se joindront aux deux classes de CM de l'école Marie Maignot et chanteront lors de la cérémonie.
 - Toutes les classes de l'école travailleront avec l'école de musique pour des concerts chantés : le 6 février pour le bal costumé et en avril (date non décidée)

- Classe de CP : jardinage tout au long de l'année, projet poterie, verger conservatoire au printemps
- Classe CE2/CM1 : jardin des bougeottes, travail avec une plasticienne
- Classe de CM2 de M.Crémoux : 4 jours de voile sur le plan d'eau de Montagny les Beaune
- Classe de Cm1/Cm2 : lecture intergénérationnelle sur une sélection d'albums à présenter aux personnes âgées de la maison de retraite et un travail d'échange sur le portrait avec des classes de l'école Maignot

Les enseignants soulignent la qualité des interventions de Victoire Bonin, médiatrice au Musée avec laquelle plusieurs classes a travaillé.

Organisation de l'école : APC, transport scolaire

- Les APC ont lieu les lundis en parallèle avec les NAP, de 15h15 à 16h45.
- Les transports scolaires passent désormais 5 minutes après la fin du temps scolaire. D'autre part, aucun problème n'a été soulevé cette année et toutes les familles ont eu connaissance du règlement du Conseil Général concernant le Transport Scolaire.

Sécurité :

Mise à jour du PPMS

Obligation de mise en sécurité des bâtiments en cas de risques d'inondation, de tempête, risques industriels.

Dans ces cas, confinement dans l'école, avec de l'eau, de quoi calfeutrer les locaux, une radio avec piles par salle de confinement pour écouter les informations. Les enfants sont alors sous la responsabilité de l'état.

La mise à jour du matériel sera faite, une information sera transmise aux parents. Un exercice annuel est obligatoire. En outre, un affichage dans chaque classe du point de confinement, ainsi que la démarche du déroulement devra être fait.

Compte rendu des exercices incendie

Deux exercices au minimum doivent avoir lieu chaque année.

Un problème d'alarme a été décelé le 14 septembre 2015.

Ainsi, la Mairie a fourni un système en attendant s'appuyant sur l'utilisation d'une corne de brume pour l'exercice le 29 septembre 2015. Cet exercice a impliqué des soucis pour que toutes les classes l'entendent. La Mairie devait réinstaller complètement un nouveau système dans les 2 mois.

Une réparation avant les délais a eu lieu avec un nouveau système. Néanmoins, cette installation doit être complétée par une mise aux normes d'ici la fin de l'année scolaire (dans budget 2016). Dès lors, un exercice a été fait le 3 novembre avec un problème pour la classe 4 qui n'entend pas le signal. Ceci est dû au fait que l'ancien relais de la sonnerie n'a pas encore été réutilisé. Ce sera fait dans les semaines à venir.

Coopérative scolaire : bilan financier et projets

Le bilan financier au 1er septembre indique un actif de 9 690 € dont la subvention de la mairie de Nuits-Saint-Georges de 3115 € qui a permis l'organisation financière des divers projets scolaires. En outre cette année, des sommes importantes seront utilisées pour la classe découverte et le projet voile.

Actions prévues par l'école durant l'année : vente de sapins, bal costumé le 6 février 2016

Budget de fonctionnement de la Mairie

- Téléphonie : Il s'avère que les abonnements Téléphone Internet montrent que l'abonnement Orange comprend un forfait tout compris (Internet + téléphone) alors qu'une ligne téléphone est aussi facturée dans un contrat SFR. Une économie important est envisageable sur ces abonnements à hauteur de 200 à 300 €.
- Demande d'achat d'une imprimante administrative (en remplacement de l'ancienne) pour toutes les classes qui serait placée dans le bureau du directeur
- Une demande de subvention exceptionnelle pour classe découverte a été faite.

Travaux

L'équipe enseignante remercie la Mairie et les Services Techniques pour les travaux réalisés, qui ont eu pour objectif la mise aux normes de sécurité des bâtiments.

Travaux réalisés durant l'été :

- installation d'un plafond coupe-feu dans une cave

- isolation de l'escalier du bâtiment annexe avec installation de portes coupe-feu. (Ces travaux ont permis un accès à plus de locaux pour les NAP)
- création d'issues de secours dans les classes 1 et 2
- aménagement de la salle Pillot avec des portes sécurisées et les peintures des ferronneries extérieures

Travaux demandés :

- tringles à rideaux à faire dans les classe 4 et 2
- Portes issue de secours pour les classes 6 et 4

Mme Marchina annonce une restriction des budgets mais tout ce qui concerne la sécurité sera effectué.

Questions diverses :

Lors de l'année scolaire précédente, des problèmes de remplacement de Mme Pascault ont eu lieu. Sachant que Mme Pascault serait de nouveau en arrêt, l'inspecteur s'était engagé à ce que le remplaçant nommé dans sa classe serait stable. Mais Mme Boussier qui la remplaçait a été appelée pour une autre fonction. C'est désormais M Berthe qui travaille dans la classe de CE2, à mi-temps avec Mme Pascault en mi-temps thérapeutique. Cette organisation durera l'année scolaire entière, sauf si Mme Pascault reprend à temps plein.

Lecture d'une lettre d'un parent concernant les devoirs donnés à une classe. Le directeur rappelle que ce sujet sera à aborder lors de la réunion de la classe de Mme Pascault et de M Berthe prévue prochainement.

Séance de conseil d'école cloturée à 20 heures

Secrétaire de séance : Mme Porte

Président : M. Crémoux